



# Echo de la mare



Bulletin municipal de la commune de Mittainville – novembre 2020 - n°70

## Edito

L'Echo vous sera encore une fois distribué dans un contexte toujours aussi particulier, étiré au fil d'une crise sanitaire, d'un confinement et désormais un plan vigipirate niveau 3 (urgence attentat). Mais tentons de ne pas perdre le lien. Soutien aux personnes isolées, maintien du service public avec un accueil en mairie (si possible sur rendez-vous pour éviter le brassage), adaptation des services périscolaires, continuité des chantiers d'aménagement pour rendre nos voies plus respectueuses de la vitesse, mise en place de dispositifs de visioconférences préférables à des réunions avec nos instances publiques, préserver les exigences de proximité, préférer les priorités... sans oublier les protocoles, les décrets, les arrêtés préfectoraux qui se font et se défont, tout cela nous le ferons dans le respect des règles sanitaires vraisemblablement amenées à se prolonger. Alors notre pari doit être celui de rester proche tout en demeurant distant. Pour cela n'hésitez pas à consulter notre site internet, à nous appeler, à vous informer. Le site de la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires peut vous être utile. Vous y lirez l'actualité, les services aux personnes et aux entreprises, le CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales), les micros crèches, le transport et notamment des informations sur le TAD (Transport à la demande), l'accompagnement dans l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat, les informations culturelles. Thomas Gourlan a été élu président le 15 juillet dernier. Avec lui, ce sont 14 vice-présidents parmi les 36 maires des communes intégrantes de la CART, 67 conseillers communautaires qui sont à votre écoute, à travers votre mairie. Merci à nos enseignantes qui font de leur mieux. Soyons assurés que pour les enfants, sortir de chez eux, être à l'école, apprendre et rire avec leurs camarades est le meilleur moyen pour qu'ils soient davantage préservés des effets de cette difficile période. Et quel moyen le plus évident serait d'apprécier les « zoomconférences » entre amis ou pour maintenir le lien avec son activité culturelle ou sportive, ou encore pour télétravailler dans de bonnes conditions, ... ? La fibre ? Alors que notre petit village peine à être couvert par la fibre optique que ce soit en aérien ou en souterrain, les hameaux du Val et Launay n'en finissent pas de se languir d'un déploiement lent sans cesse en travaux ! Depuis janvier 2020, les premiers foyers peuvent en profiter. Aujourd'hui 80% de notre village est raccordable et Orange nous promet un 100% d'ici à fin 2020. Et croyez-moi il n'y a pas deux semaines qui passent sans que nous nous fassions entendre. Et puis c'est le moment de tailler vos branchages, d'entretenir vos fossés ou cours d'eau qui traversent vos jardins, élaguer vos arbres dont vous êtes responsables de leur entretien. La commune va entamer un gros chantier de nettoyage alors n'attendez pas qu'on vous le rappelle... Le confinement nous invite à se tourner vers l'instant présent. A défaut de pouvoir développer le lien social, il nous incite à mieux observer les belles choses autour de nous, peut-être ? Ouvrons grands nos yeux ! Ce numéro vous y invite. Très bonne lecture à tous.

Corinne Rostan

# La vie du Conseil

## Conseils municipaux des 1<sup>er</sup> et 31 octobre 2020

Nous vous rappelons que les comptes-rendus des conseils municipaux sont consultables sur le site de la maire et affichés.

Sécurité (vidéo-surveillance) : une vidéo surveillance de certains de nos sites (défibrillateur, mairie, abri bus, salle communale, salle associative, terrain de sport, parking central) qui ont fait l'objet, par le passé, de certaines dégradations, parfois coûteuses, va être placée en regard des sites désignés ci-avant. Des enregistrements seront conservés sur des serveurs appropriés et sécurisés, les images pourront être exploitées suite à évènement et transmises aux autorités compétentes le cas échéant. Le dispositif sera installé conformément à la législation en vigueur. Des dispositions seront prises sur le système pour empêcher toute visualisation des habitations entrant dans le champ des caméras.

Fontaine à eau : la loi Egalim du 30 octobre 2018, pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, prévoit de nombreuses dispositions pour la restauration collective dont l'interdiction de la mise à disposition des ustensiles à usage unique en matière plastique comme les: gobelets, verres, assiettes, pailles, couverts, piques à steak, couvercles à verre, plateaux-repas, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons. Les bouteilles d'eau en plastique sont interdites depuis le 1er janvier 2020 en restauration scolaire. Pour répondre à ces engagements, l'achat d'une fontaine à eau qui remplacerait les bouteilles d'eau consommées, (environ 15L par jour sur un service cantine), a été voté à l'unanimité.

Aménagement RD71 : afin de garantir la sécurité dans le village, un aménagement sur une partie de la RD71 a été étudié comme suit : 2 écluses simples avec 2 stationnements pour l'une et un seul pour l'autre ; 1 haie arbustive type charmille ou équivalent sera plantée sur 15 mètres à droite de la voie (entrée de Mittainville en quittant la RD71 pour la RD80) ; 1 écluse à rétrécissement axial avec sens de priorité de circulation proche intersection route des Roches. Le marquage axial en ligne sera rafraîchi. Après consultation, des riverains, l'étape suivante sera de déposer auprès de la DDT, et d'obtenir une subvention. Les travaux ne débuteront pas avant 2021.

Chemin des crécelles : C'est un chemin très apprécié des promeneurs et enfants. Il est hélas trop emprunté par les voitures et est un lieu idéal pour les déchets sauvages. Afin de lui redonner son caractère premier, il a été proposé de le fermer à la circulation des voitures (sauf véhicules agricoles) par installation d'une barrière en bois. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité du conseil.

# En leur Mémoire...



Les commémorations du 11 novembre cette année, se sont, malheureusement, déroulées, pour cause de crise sanitaire et du plan vigipirate (alerte maximale), sans public. Seuls les élus étaient autorisés à célébrer le centenaire de la mort du soldat inconnu. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs, Madame La Maire a lu la lettre de Madame Geneviève Darrieussecq Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées ( lettre jointe dans cet Echo). Une minute de silence a été observée par l'assistance.



## La « dame » D'ADAMI...

Il y a 45 ans coup de foudre pour ce petit bout de campagne qui commence à se développer autour du Patis. Pour sauver l'école, Fernand Château, Maire de l'époque, crée un lotissement. Chantal et son mari Jean-Claude achètent un terrain dans ce lotissement du Patis. Ce coup de foudre est évident mais pas forcément facile pour Chantal une vraie Parisienne habituée à la ville. Jean-Claude, son mari, après 2 ans de présence, s'investit pour la commune et participera à la vie municipale pendant 6 mandats. Chantal, qui a toujours été tournée vers les autres, s'investit alors auprès de son mari pour s'occuper des personnes âgées. Investissement prolongé lors de son mandat en tant qu'élue auprès de Françoise Berthier.

En juillet 2009, Chantal prend sa retraite et en novembre 2009 l'association ADAMI (Amicale Des Aînés de Mittainville) voit le jour, encouragée par René Serinet , nouveau Maire. Pour Chantal, ADAMI est plus qu'une association, "c'est un lien d'amitié formidable qui rayonne au-delà de Mittainville".

La situation actuelle de confinement oblige une mise en sommeil des activités qui n'est pas forcément bien vécue par tous. Beaucoup d'échanges par mails, beaucoup d'appels téléphoniques, mais pour Chantal, "rien ne remplace le contact". Elle garde espoir de pouvoir réunir ses 54 adhérents pour partager de jolis moments de vie autour des repas trimestriels, faire revivre le Club ADAMI qui se réunit un mercredi sur deux, pour faire des jeux de société ou tout simplement faire une belote agrémenté d'un goûter en fin de journée, sans oublier le volet culturel avec les sorties aux Prairiales....

Chantal n'oublie pas les coups de main donnés par le Comité des fêtes, les échanges entre association du village comme l'invitation de l'AMARE (association de l'école) pour que nos anciens jugent le concours de gâteaux des enfants... Cette belle entraide entre associations lui manque "vivement que tout recommence".

Chantal nous rappelle que l'association est ouverte à toute personne adulte qui souhaite devenir adhérente et que la vie du village ne peut se faire sans la participation de ses villageois.

### Oye Oye Mittainvillois...

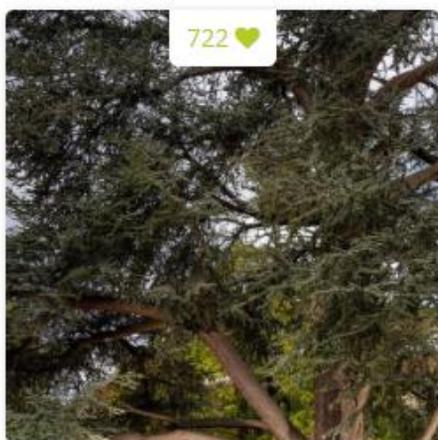
Vous décidez de faire un abri de jardin, un abri bois, un car-port... Avez-vous pensé à faire une déclaration préalable en Mairie? Pensez également lorsque vos travaux sont terminés à demander l'attestation d'achèvement de travaux (DAACT) afin d'obtenir le certificat de conformité.

# Concours

## Arbre de l'année 2020

Un total de 89 dossiers pour représenter l'Île-de-France : un record, qui témoigne de la volonté de tous de mettre en valeur le patrimoine arboré de notre région !

Le jury francilien, composé notamment de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, du magazine Terre Sauvage, de l'Office national des forêts et de l'association A.R.B.R.E.S. s'est réuni en septembre dernier à Pantin (93). Le choix a été très difficile et, malheureusement, notre arbre n'a pas été sélectionné. C'est le Cèdre bleu de l'Atlas situé à Montesson, dans les Yvelines, qui a remporté les suffrages et qui représentera notre région à ce concours. A compter du 2 novembre 2020, date à laquelle les votes ouvriront pour le concours national. Nous vous invitons à soutenir le Cèdre bleu de l'Atlas en votant sur le site internet : [www.arbredelannee.com](http://www.arbredelannee.com), pour que cet arbre puisse, peut-être, remporter le Prix du public 2020 à l'échelle nationale.



ILE-DE-FRANCE

Cèdre bleu de l'Atlas (Pinaceae)



Toute l'équipe de la Mission Locale reste mobilisée pendant la période de confinement pour garder le contact avec les jeunes et assurer le maintien de ses accompagnements et services, en présentiel à la Mission Locale

19 rue de Clairefontaine à  
Rambouillet.

Tel . : 01 34 83 34 12



## Concours

### « Mittainville à travers vos yeux »

A l'échelle du village nous lançons un concours photo :

«Mittainville à travers vos yeux »

Envoyez vos photos par mail :

[echomittainville@gmail.com](mailto:echomittainville@gmail.com)

Un comité réunissant les commissions communication et culture choisira la plus jolie photo qui sera éditée dans l'Echo de la Mare suivant.

**Bonne chance à Tous !**

# La COVID accélère, La France ralentie...

Le virus de la Covid circule encore, malheureusement, de manière très active. Un nouveau confinement destiné à freiner la deuxième vague de l'épidémie de la COVID 19 est entré en vigueur le 30 Octobre à minuit. Ce confinement moins strict s'appliquera vraisemblablement jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre. Les mesures qui le régissent concernent tout le territoire et remplacent les mesures du couvre-feu. Il est possible de se déplacer comme lors du premier confinement mais les conditions sont moins drastiques notamment pour les personnes qui exercent une activité professionnelle. Dans certains secteurs, le télétravail est, dans la mesure du possible, fortement conseillé. Une attestation de l'employeur suffit pour circuler. Pour tous les autres déplacements, il est obligatoire de remplir une attestation dérogatoire et d'indiquer le motif de votre déplacement. **Pour les Mittainvillois et Mittainvilloises qui n'ont pas la possibilité d'éditer cette attestation, la Mairie en met à disposition dans la boîte à livres située à l'entrée de la Mairie.** Contrairement au premier confinement, les écoles, collèges et lycées restent ouverts mais sont soumis à un protocole sanitaire renforcé, par exemple le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans. La mairie dispose d'un stock de masques adressé gracieusement par le Conseil régional pour faire face aux différentes demandes. Nous pouvons également rendre visite aux résidents des maisons de retraite en respectant bien sur les mesures sanitaires. Nous vous invitons à aller sur le site de la Mairie et lire le document **FAQ-Covid V 3** qui reprend très largement les questions et réponses sur l'épidémie. A l'issue de cette période de confinement, les autorités feront le point sur l'évolution de l'épidémie et examineront s'il y a lieu de renforcer ou alléger les mesures en cours.

**Soyons donc vigilants, respectons les gestes barrières. C'est à cette condition que nous retrouverons une vie normale.**



**PRÉFET  
DES YVELINES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale  
de la Cohésion  
Sociale

PROTEGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver  
régulièrement  
les mains ou utiliser  
une solution  
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans son  
mouchoir



Respecter une  
distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres



Se moucher dans  
un mouchoir à  
usage unique puis  
le jeter



Saluer sans se  
serrer la main et  
arrêter les  
embrassades



Porter un masque  
quand la distance  
d'un mètre ne peut  
pas être respectée

# Le Vendée Globe, une passion...



Partageons les passions de vos élus.

Dominique a entre autres passions, le foot (la Première League anglaise) et la musique (Bob Dylan, Neil Young, London Grammar, Léonard Cohen ..... Mais surtout la voile, qu'il nous fait partager.

« Le Vendée Globe est une course incroyable car c'est la seule course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance. Elle peut être dramatique car elle envoie les marins sur des mers à la fois très hostiles et très peu fréquentées. Le 08 Novembre, au Sables-d'Olonne, au coup de canon, trente-trois partants (dont six femmes) ont pris le large pour cette grande aventure.

Qui va succéder à Armel Le Cléac'h vainqueur sortant en 74 jours 3 heures et 35 minutes ? Les grands favoris sont Jérémie Beyou (Charal), Alex Thomson (Hugo Boss), le novice Charlie Dalin (Apivia) et Thomas Ruyant (LinkedOut) mais tout peut arriver. Samantha Davies (Initiatives-Cœur), expérimentée, talentueuse et remarquable stratège, la Britannique fait peur aux garçons. Elle peut aussi gagner cette course impitoyable. Les mécaniques, les talents et la mer décideront du sort de chacun.

En cette période morose et de confinement, le Vendée-Globe est un bon bol d'air pour s'évader. C'est une invitation à partager l'aventure, sur internet ou sur vos mobiles. Vous pouvez suivre heure par heure toutes les péripéties de cette folle et belle aventure.

Bon vent à toutes et tous, petits et grands !! Bon voyage !! »

# Portrait d'ailleurs...

Encore un grand merci à notre voisin passionné Michel Brugière pour la découverte de cet oiseau vivant chez nous.

La Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*) male et femelle 16 à 18 cm de long et possède un bec crochu. En France, l'espèce est présente dans toutes les grandes régions d'élevage préférant des climats tempérés.

L'habitat de la pie grièche écorcheur se caractérise par des milieux ouverts de campagne cultivée (prairies de fauche, pâtures, bocages etc...) parsemés de haies, buissons épineux (prunelliers, aubépines et ronces...).



Son alimentation est constituée principalement d'insectes, mais elle capture aussi des micromammifères (campagnoles, musaraignes, grenouilles, lézards, et de jeunes passereaux elle empale régulièrement ses proies d'où le nom d'"écorcheur" (autrefois appelée oiseau boucher) Il semble toutefois que cette pratique soit essentiellement faite d'oiseaux vivant en milieux tempérés car ce comportement vise à continuer des stocks de nourriture ; certaines font des provisions de proies en les empalant sur des épines ou du fil barbelé.



La pie grièche écorcheur est une espèce migratrice hiverne en Afrique tropicale. Elle arrive début mai et retourne en Afrique du sud entre fin août et mi-septembre. Dans certaines régions d'Europe les populations ont fortement régressé. Les variations du climat auraient joué un rôle crucial dans cette remarquable évolution. La pie grièche écorcheur bénéficie d'une protection totale sur le territoire Français (arrêté ministériel du 17 avril 1981).

# Communiqué du SIAEP

Jusqu'à cette année, vous receviez vos factures d'eau en janvier et juillet.

Pour rendre les campagnes de relève de compteurs plus efficaces, elles seront désormais réalisées par la Compagnie des Eaux et de l'Ozone en septembre/octobre (sur environ 6 semaines). À cette période, les regards sont rarement inondés et vous êtes majoritairement présents pour permettre l'accès aux compteurs d'eau lorsqu'ils se trouvent dans l'enceinte de votre propriété.

Cette évolution de la période de relève entraîne une modification des dates d'envoi des factures qui désormais vous seront adressées en mai (sur estimation) et novembre (sur relève). Par conséquent, la présente facture comptabilise 9 mois de consommation au lieu de 6.

Le calcul des prochaines échéances a été adapté pour tenir compte de ces éléments.

Le nouveau règlement du service de l'eau est consultable sur les sites Internet de son délégataire <https://www.service.eau.veolia.fr/home.html> et sur celui du syndicat [www.siaefpfr.fr](http://www.siaefpfr.fr)

Ledit règlement peut également vous être fourni en format papier sur simple demande auprès du Centre Service Client par téléphone en composant le

0 969 360 400

## OMINI

la ferme Omini, située route de Saint Lucien à Mittainville, vous accueille tous les dimanches après-midi durant la saison estivale. Au programme: balade animée à poney, goûter des animaux, défi des animaux, labyrinthe... Vous pouvez suivre leur actualité et leurs animations ( grand jeu cluedo, harry potter) sur leur facebook et site internet.

[facebook.com/fermeomini](https://facebook.com/fermeomini)

<https://ferme-omini.wixsite.com/ferme-equestre-omini>

## Merci



Merci à Catherine Davoust-Nicol pour la réfection des 3 croix du village situées à l'église, au Val, et l'intersection du chemin de Chartres

# Nature d'Automne

Petits rappels concernant les **Déchets verts**. Les feuilles mortes ramassées peuvent être laissées au sol, utilisées en paillage sur les fraisiers, aux pieds des arbres et arbustes (sauf en cas de moisissures et les feuilles de noyer sont à éviter) ou alimenter un compost qui vous fournira un terreau pour l'année prochaine. Les branches et branchages issus de tailles peuvent être utiles à votre jardin, pour favoriser la biodiversité. Insectes, invertébrés et petits mammifères seront ravis de profiter d'un tas de branches disposées dans un coin au fond de votre jardin. L'utilisation d'un broyeur est également une excellente façon de recycler les petits branchages en paillis à disperser dans vos massifs, vos jardinières, votre potager... **Sachez que la mairie va prochainement faire une commande groupée de broyeurs individuels. Pour les habitants de la commune intéressés, vous pouvez encore vous ajouter à la liste.**

D'autres déchets provenant de la cuisine : épluchures, feuilles de salades, légumes, coquilles d'œufs... peuvent être également compostés dans le jardin.

Faire un compost ménager permet de produire **un engrais naturel et non polluant**. De plus, il améliore la qualité du sol, il contribue à la croissance des plantes et des fleurs et aide les végétaux à développer un bon système racinaire.

**Le SIEED met à disposition des composteurs (1 seul par foyer).**

**Une participation financière est demandée.** Composteur de 400 litres : 10 € ou composteur de 600 litres : 15 € Infos : Tél: 01 34 86 65 49

<https://www.sieed.fr/index.php/contenants/composteurs>.

**Les Chenilles processionnaires** se trouvent essentiellement dans les pins en hiver et dans les chênes au printemps. Elles vivent dans des nids accrochés aux arbres et se déplacent en groupe. Leurs poils urticants se détachent facilement sous l'effet du vent. Attention, elles provoquent de fortes réactions allergiques au niveau des yeux, des rougeurs et des démangeaisons sur la peau. Elles peuvent entraîner parfois des difficultés respiratoires.

Comment les traiter : on peut utiliser un **insecticide biologique** contre les vers et chenilles à base de Bacille de Thuringe. Cet insecticide ne s'attaque qu'aux chenilles et est sans danger pour les insectes auxiliaires ou les abeilles.

On peut utiliser un **collier Ecopiège** : ce système permet le piégeage en masse des chenilles processionnaires lors de leur descente de l'arbre. Une fois capturées, les chenilles s'enfouissent dans le sac rempli de terre pour se transformer en chrysalides. Il faudra alors détruire le sac en le brûlant. On peut surtout installer **un nichoir pour les mésanges**, leur plus grand prédateur naturel. Une mésange peut dévorer jusqu'à 500 chenilles processionnaires par jour en période hivernale. Elle peut en effet vider à elle seule le nid d'hiver de la processionnaire ou se servir dans le collier **Ecopiège** comme dans un garde-manger. Leur rôle est **écologique et évolutif**. On comprend donc l'intérêt d'installer ces nichoirs à proximité des zones infestées.

# Aidons les chouettes!

Décimées principalement par la disparition des sites de nidification et par les collisions routières, les chouettes, qui ont longtemps été victimes d'une mauvaise réputation, sont des animaux dont la population est en constante diminution. Et pourtant, elles se nourrissent de petits mammifères (rongeurs principalement) protégeant ainsi naturellement les cultures de nos campagnes.

L'Effraie des Clochers, appelée aussi dame blanche, est un oiseau magnifique d'environ 35 cm de haut et 1 m d'envergure. Elle plane à proximité des villages et des fermes. L'habitat naturel, assez haut 4 m, est essentiellement dans les bâtiments agricoles, les greniers, les hangars et les clochers. Opportuniste, l'Effraie recherche avant tout la sécurité et le calme pour abriter, durant plusieurs semaines, 1, voire 2 nichées, de 4 à 8 jeunes.



La Chouette Chevêche est une petite chouette de 22 cm de haut pour une envergure d'environ 56 cm. On peut l'observer dans les milieux ouverts comme les vergers, prairies et plaines, au crépuscule, durant la nuit, mais aussi en plein jour. Les bois lui sont interdits, sous peine de servir de repas aux chouettes Hulotte. Les arbres creux des petites routes et des chemins, sont ses lieux de nidification. Mais la coupe de ceux-ci oblige

l'animal à se réfugier sous les toits des maisons. 3 à 6 oeufs sont pondus dans une cavité aménagée de façon rudimentaire que les jeunes quittent souvent avant de pouvoir voler. Ils tombent à terre, mais continuent d'être nourris par leurs parents, et prennent leur envol vers deux mois.

De par l'aménagement de nos greniers, là encore les endroits propices à la reproduction de ces animaux se raréfient.

Plusieurs espèces protégées ont été recensées sur notre commune : Cerf Elaphe, Hirondelles des fenêtres et des rivages, chevreuils européens, Écureuils, ET les Chouettes Effraies et Chevêches.

D'ores et déjà la commune s'est rapprochée de la LPO ( ligue de protection pour les oiseaux) pour envisager une éventuelle installation de nichoirs pour nos chouettes.

## **Avis aux observateurs et aux petits enquêteurs**

Dès à présent , partez sur la trace et la recherche des chouettes de notre commune, en vous aidant des indices de présence : pelotes de réjection, plumes et fientes. Nous attendons vos retours sur l'adresse mail :

[echomittainville@gmail.com](mailto:echomittainville@gmail.com)

## Etat Civil

Naissances : Loukas Grandchamps, Lison Camboulives Jutier, Eliot Berthet, Lucas Duros, giulia Marlot, Soan Saïd

Décès : Jean-Pierre Regnier, René Emmiyan, Marek Szatanik

Pacs : Madame Soane et Monsieur Noël  
Madame Sceosole et Monsieur Paumier

## Commerces de proximité

### **Chez Sonia "ÉPICERIE SERVICES"**

Relais Poste

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi,  
7h45-13h30 et 15h45-19h30

Samedi 8h-13h et 15h-19h

et dimanche 8h-13h

Fermé le mercredi

La Boissière-École : Tél : 01 34 94 36 90

### **Chez Saïd "ÉPICERIE MULTI-SERVICES"**

Livraison à domicile

Ouvert du mardi au samedi

8h-13h et 15h30-20h et

dimanche 8h-13h30 et 16h-19h30

Fermé le lundi

Hermeray: Tél : 01 34 83 56 65

### **Thierry Taxi – Mittainville**

06 30 50 80 18 [-thierrytaxi@orange.cf](mailto:thierrytaxi@orange.cf)

### **A L'Ombre Bleue**

Maison et Table d'hôtes

22 Rue de la Mare, 78125 Mittainville

Ouvert 24h/24

Téléphone : 01 34 85 04 73

### **EARL ferme de la grenouillère**

Commandez vos colis de viande au

06 14 0 65 77

[fermedelagrenouiller@yahoo.fr](mailto:fermedelagrenouiller@yahoo.fr)

## Mairie

5 rue de la Mairie

78125 Mittainville

Téléphone : 01 34 85 01 62

Fax : 01 34 85 01 94

[secretariat@mairie-mittainville.fr](mailto:secretariat@mairie-mittainville.fr)

Site : [www.mairie-mittainville.fr](http://www.mairie-mittainville.fr)

Heures d'ouverture au public :

Mardi : de 16 h à 18 h

jeudi : de 15 h à 18 h

samedi : de 10 h à 12 h

## Collecte des déchets

Lundi : déchets verts

Première collecte 30 mars 2020

Dernière collecte : 7 décembre 2020

Vendredi : ordures ménagères &  
écoemballages

**Prochain ramassage des encombrants**

**8 décembre 2020**

Directrice de la publication :

Corinne Rostan

Comité de rédaction :

Virginie Commun

Elisabeth Dufailly

Mireille Prades-Rigal

Cédric Tatara

Ont participé :

Stéphanie Lebiez

Marilyne Camboulives

Dominique Coignard

Echo de la mare consultable  
sur le site de la mairie